LA SIDRA
DE LA SEMAINE

VAYETSÉ

ב״ה

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

Yaakov fuit Beer Sheva et se dirige vers 'Haran. En chemin, il se trouve face à « l'endroit », y dort et rêve d'une échelle qui relie le ciel et la terre, des anges y montent et y descendent. D.ieu lui apparaît et lui promet que la terre sur laquelle il se trouve sera sienne. Au matin, Yaakov fait de la pierre, sur laquelle il a reposé sa tête, un autel, priant pour qu'il devienne la Maison de D.ieu.

A 'Haran, il va devenir le berger du troupeau de son oncle Lavan, pour obtenir la main de sa fille cadette, Ra'hel. Mais Lavan le trompe et le fait épouser sa fille aînée, Léa. Yaakov épouse Ra'hel une semaine plus tard en échange de sept années de travail supplémentaires.

Léa donne naissance à six garçons : Réouven, Chimone, Lévi, Yehouda, Issakhar et Zevouloun et à une fille, Dina. Ra'hel, quant à elle, reste stérile. Elle offre alors à Yaakov d'épouser sa servante Bilha et deux fils lui naissent : Dan et Naphtali. Léa en fait de même avec sa servante Zilpa qui donne naissance à Gad et à Acher. Finalement, D.ieu répond aux prières de Ra'hel et elle met au monde Yossef.

Yaakov veut quitter 'Haran, après ces quatorze années, mais Lavan le persuade de rester en échange de troupeaux. Malgré les efforts de Lavan pour le tromper, Yaakov s'enrichit et part subrepticement au bout de six ans. Menacé par D.ieu s'il le poursuit, Lavan abandonne son intention de nuire et conclut une alliance avec Yaakov.

Yaakov se dirige vers la Terre Sainte où il est accueilli par des anges.

Les supplications de Ra'hel et l'étrange réaction de Yaakov

Ra'hel, l'épouse bien-aimée de Yaakov, lui confie sa profonde souffrance de ne pas avoir d'enfants et le supplie de lui en donner. « Sinon, je suis morte ! » s'exclame-t-elle.

Les commentateurs expliquent que, par ces paroles, Ra'hel demande en réalité à Yaakov de prier pour elle.

À première vue, la réponse de Yaakov semble surprenante : « Suis-je à la place de D.ieu, qui t'a retenu le fruit des entrailles ? »

Selon Rachi, Yaakov lui fait comprendre que ce problème la concerne avant tout : elle n'a pas d'enfant, tandis que lui en a déjà.

Cette explication de Rachi est particulièrement déroutante.

Comment Yaakov peut-il sembler aussi indifférent à la souffrance de son épouse bien-aimée ? On aurait au moins pu s'attendre à ce qu'il la rassure en lui disant simplement : « Je prierai pour toi ». Certes, il avait déjà des enfants avec Léa, mais cela ne justifiait pas qu'il repousse la demande si pressante de Ra'hel.

L'absence de requête pour des enfants dans la Amida

Pour comprendre cette attitude, intéressons-nous à un autre fait étonnant concernant la prière.

La prière la plus importante du Judaïsme est la Amida, également appelée Chemoné Esré (ce qui signifie « dix-huit », en référence aux dix-huit bénédictions qui la composaient à l'origine. Une dix-neuvième bénédiction fut ajoutée par la suite.)

La Amida rassemble des demandes qui touchent à nos besoins les plus essentiels : l'intelligence, le pardon, la liberté, la santé, les moyens de subsistance, la Rédemption, etc. Pourtant, une demande fondamentale en est absente : la prière pour avoir des enfants !

Cette absence est d'autant plus surprenante que le désir d'avoir des enfants occupe une place essentielle dans la Torah, notamment dans la Paracha de cette semaine, où Ra'hel supplie pour devenir mère.

Cela devient encore plus étonnant lorsque nous nous rappelons que

Suite en page 2

EDITO

QUAND L'UNITÉ EST UNE CLÉ

Il a été beaucoup question de lumière dans ces pages et cela continuera sans doute : le mois de Kislev le commande. Cependant, il existe des idées capables d'en diffuser toute la puissance autant que leur contraire peut s'y opposer. C'est ainsi que la vie juive se construit aussi sur la notion d'unité. Il faut en être conscient : le concept d'unité traverse tout le judaïsme dans tous ses aspects, à commencer par la haute affirmation d'un monothéisme absolu jusqu'au vécu du peuple juif perçu comme une entité liée à son Créateur.

Il est clair qu'une telle conception est largement étrangère à l'image que nous offre le monde. Nous sommes aujourd'hui dans le temps des individualismes forcenés, où la dissolution des liens interpersonnels et des valeurs collectives semble être devenue la règle. L'effacement des normes sociales admises n'en est qu'un des signes extérieurs. C'est ainsi que se divisent les sociétés et les peuples, même ceux que les siècles ont longuement forgés. Il s'agit bien là d'un phénomène nouveau à l'échelle de l'histoire. Une telle remise en cause ne peut rester sans conséquence et nous-mêmes ne pouvons pas nous en désintéresser. N'en sommes-nous pas tous partie prenante.

Mais nous avons le privilège de détenir une réponse. Nos textes développent abondamment les notions d'amour de l'autre et, plus encore, d'unité entre tous. Et ils n'en font pas qu'un espoir lointain ou une vision philosophique séduisante, ils les décrivent comme des impératifs concrets, sans lesquels l'homme perd le sens profond de l'existence en se repliant sur lui-même et ses petites préoccupations. Est-ce à dire que, dans cette optique, seul l'unanimisme serait possible ? Il n'en est rien. La grandeur de l'unité authentique est justement de ne jamais gommer les différences. Le Créateur a donné à l'homme un champ de développement infini. A lui de savoir ménager tout ce qui y apparaît, dans toutes ses nuances. A lui de ne pas perdre le lien avec autrui pour parvenir à se satisfaire. A lui aussi de ne pas se perdre dans l'oubli de l'autre. Comme une double clé pour la paix et le bonheur.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5787 / N° 10
(60ème année)

CHABBAT
PARACHAT
VAYETSÉ
SAM. 21 NOV. 2026
11 KISLEV

BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE

Horaire d'entrée et sortie de
CHABBAT VAYETSÉ
vendredi 20 nov.
ENTRÉE **16h 46** Sortie : 17h 56

PROVINCES

Bordeaux	17.11	Lyon	16.47	Nice	16.43
Deauville	16.54	Marseille	16.52	Rouen	16.49
Grenoble	16.45	Montpellier	16.57	Strasbourg	16.26
Lille	16.37	Nancy	16.32	Toulouse	17.06
		Nantes	17.07		

A partir du dimanche 15 nov. | Pose des Téfilines : **6h 53** Heure limite du Chema : **10h 17** Fin de Kidouch Levana : **toute la nuit du lundi 23 au mardi 24 novembre 2026**

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA DE LA SEMAINE

de nombreuses lois relatives à la prière trouvent leur origine dans le récit biblique de 'Hanna, qui pria avec ferveur, dans le Sanctuaire, pour avoir un enfant !
Sa prière fut si intense et si émouvante que son histoire est lue le deuxième jour de Roch Hachana. Le Talmud nous enseigne en effet que D.ieu Se souvint de 'Hanna à Roch Hachana et qu'elle donna finalement naissance au prophète Chmouel.
Dès lors, comment expliquer qu'une demande aussi profonde et essentielle que celle d'avoir des enfants soit absente des nombreuses prières que nous récitons trois fois par jour, six jours par semaine ?
Pendant le Chabbat, en effet, nous ne demandons pas à D.ieu de répondre à nos besoins quotidiens : la Amida est alors consacrée à la sainteté du Chabbat.

La nature de la prière

Pour répondre à cette question, il nous faut revenir à l'essence même de la prière.
Toutes les opinions s'accordent sur le fait que l'obligation de prier trois fois par jour est d'origine rabbinique. Elles reconnaissent également que lorsqu'une personne, confrontée à un besoin essentiel, ouvre son cœur à D.ieu et Le supplie, elle accomplit une obligation biblique.
À l'origine, la prière consistait donc à se tourner vers D.ieu pour Lui demander de répondre à nos besoins, au moment où ceux-ci se présentaient.
L'institution rabbinique des trois prières quotidiennes répond, en revanche, à une autre nécessité. Elle ne dépend ni de l'urgence de nos besoins ni même du désir spontané de prier.
Nous avons tous des besoins, mais nous n'en sommes pas toujours conscients et ne ressentons pas nécessairement le besoin de les exprimer.
C'est pourquoi nous devons nous rappeler chaque jour notre dépendance envers D.ieu, ainsi que l'existence de besoins auxquels nous ne pensons pas toujours.
Même si nous n'avons pas personnellement besoin de guérison, il existe toujours quelqu'un qui a besoin de nos prières.
La Amida a donc été instituée pour nous apprendre à nous tourner vers D.ieu et à Lui adresser des demandes que nous ne formulerions pas spontanément.
Elle nous aide ainsi à prendre conscience de nos besoins, à les ressentir plus profondément et à agir en conséquence.

Nul besoin d'une prière formalisée

Il existe pourtant une demande qui se distingue de toutes les autres.
Lorsqu'une personne désire avoir un enfant, elle n'a pas besoin d'une prière toute préparée pour exprimer ce souhait.
Le désir d'enfant pour un couple qui n'en a pas, tout comme celui des parents de connaître le Na'hat, c'est-à-dire la joie et la satisfaction que leur procure leur descendance, n'a pas besoin d'être rappelé.
Pour la plupart des êtres humains, ce désir est profondément naturel.
C'est précisément pourquoi il n'est pas nécessaire de le mentionner dans la Amida. La prière pour les enfants est, en elle-même, l'expression la plus spontanée et la plus profonde de la prière. Elle naît d'un besoin si intense qu'elle dépasse toute formule et toute règle.
Bien plus, la prière de 'Hanna constitue un modèle pour toutes les autres prières. Elle représente la prière dans ce qu'elle a de plus pur et de plus essentiel, et c'est d'elle que toutes nos prières devraient s'inspirer.
De même que nous ressentons le besoin d'implorer D.ieu pour nos enfants, nous devrions apprendre à Le supplier avec la même intensité pour tous nos autres besoins fondamentaux, si ce n'est pour nous-mêmes, du moins pour les autres.

La prière de Ra'hel est irremplaçable

Nous pouvons maintenant mieux comprendre l'attitude de Yaakov, qui semblait si indifférent à la souffrance de Ra'hel.
En réalité, Yaakov ne faisait nullement preuve d'insensibilité, D.ieu nous en préserve. Il cherchait plutôt à lui faire comprendre : « Quelle valeur pourrait avoir ma prière en comparaison de la tienne ? »
Quels que soient les efforts et la ferveur qu'il aurait consacrés à prier pour elle, sa prière ne pouvait égaler la force de celle de Ra'hel.
Car la supplication d'une femme qui souffre de ne pas avoir d'enfant possède une puissance capable de franchir toutes les limites et tous les obstacles célestes.
Yaakov voulait ainsi faire comprendre à Ra'hel que la prière d'une femme est irremplaçable : personne ne peut prier à sa place avec la même intensité.
Aussi précieuse que soit la prière d'autrui, elle paraît bien faible en comparaison, comme « une bougie face à la lumière du soleil ». Cette prière n'a besoin ni de formule particulière ni de texte préparé. Elle jaillit directement du cœur et ne peut être remplacée par celle d'une personne qui ne vit pas elle-même cette souffrance.
Lorsque 'Hanna pria pour devenir mère, Éli, le Grand Prêtre, crut qu'elle était ivre. Et, d'une certaine manière, elle l'était réellement ! Elle était comme enivrée par son désir immense et profond de devenir mère.

L'ivresse relative au Machia'h

Nos Sages et les prophètes ont consacré pas moins de cinq bénédictions de la Amida, sur les dix-huit d'origine, à l'expression de notre désir et de notre attente du Machia'h.
De même que 'Hanna, à l'époque biblique, était comme « ivre » de son désir d'avoir un enfant, nous devrions, nous aussi, être animés d'un désir tout aussi intense de voir enfin la fin de l'exil.
Car cet exil engourdit notre cœur, notre esprit et notre âme.
Il nous appartient donc de supplier D.ieu avec force de nous apporter la Rédemption, tout en accomplissant notre part pour nous en rapprocher.
Cela signifie redoubler d'efforts pour libérer nos propres âmes, approfondir notre étude de la Torah et multiplier les actes de bonté et les Mitsvot.

Pour l'élévation de l'âme de
Guitel
bat Avraham et Haya Ra'hel
Kandel
décédée le 6 Kislev 5769
Puisse son âme reposer en paix au Gan Eden
De la part de ses enfants et petits-enfants



étude du RAMBAM

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• DIMANCHE 15 NOVEMBRE – 5 KISLEV

Mitsva positive n° 196 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire des présents à l'esclave hébreu et de l'aider au moment de sa libération, de manière qu'il ne parte pas les mains vides.

Mitsva négative n° 233 : Il nous est interdit de renvoyer les mains vides un esclave hébreu, lorsque nous le libérons, après qu'il nous a servi pendant six ans.

Mitsva positive n° 234 : C'est le commandement nous incombant en ce qui concerne le rachat de la servante juive.

Mitsva positive n° 233 : C'est le commandement qui nous incombe et selon lequel l'esclave juive doit être épousée par son maître soit par le fils de ce dernier.

Mitsva négative n° 261 : Il est interdit, à celui qui a fait l'acquisition d'une servante juive, de la vendre à autrui.

• LUNDI 16 NOVEMBRE – 6 KISLEV

Mitsva positive n° 235 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'esclave cananéen, consistant en ce qu'il reste toujours un esclave et ne soit pas affranchi à moins que son maître lui fasse perdre un œil ou une dent ou, en accord avec l'interprétation traditionnelle, un autre membre qui ne peut lui être restitué.

Mitsva négative n° 254 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de livrer à son maître un esclave enfui de l'étranger qui s'est échappé vers le pays d'Israël, même si son maître est juif. En effet, puisqu'il s'est enfui depuis l'étranger au pays d'Israël, on ne le livre pas à ce dernier qui, au contraire, doit l'affranchir en échange d'une reconnaissance de dette écrite de sa part.

Mitsva négative n° 255 : Il nous est interdit d'offenser cet esclave qui s'est réfugié chez nous.

• MARDI 17 NOVEMBRE – 7 KISLEV

Mitsva positive n° 243 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi d'un gardien rétribué ou d'un locataire, qui sont soumis à la même règle.

MERCREDI 18 NOVEMBRE – 8 KISLEV

Mitsva positive n° 200 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de remettre son dû au salarié le jour même et de ne pas retarder cela à un autre jour.

Mitsva négative n° 238 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de léser un ouvrier en différant le paiement de son salaire.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

RECIT

L'ÉCOLE DE JYTOMYR

Rav Chlomo Wilheleim et son épouse se sont installés à Jytomyr en Ukraine en 1994. La toute puissante Union Soviétique venait de se scinder en quinze pays différents, les portes s'ouvraient, le judaïsme pouvait enfin être enseigné à nouveau sans crainte. Plusieurs couples de Hassidim avaient décidé, avec la bénédiction du Rabbi, de reconstruire les infrastructures nécessaires à une vie juive pleine et entière. Il fallait créer tout à partir de rien : synagogue, école juive, commerces cachères... Petit à petit, la synagogue se remplissait et, en 1996, il devint évident qu'il fallait construire une école juive. En deux ans, les inscriptions se succédèrent à un rythme effréné et les classes qui avaient suffi pour soixante élèves étaient pleines à craquer tandis que de nombreux parents réclamaient de pouvoir eux aussi inscrire leurs enfants.

« On était quelque temps avant le Congrès International des Chlou'him (émissaires du Rabbi) à New York en 1997. La directrice de l'école – Hanna Guitel (Anna Arakdievna) m'appela avec une demande urgente : « Nous devons anticiper la rentrée de l'année prochaine. Les parents nous supplient d'accepter leurs enfants dans notre école et nous sommes obligés de refuser car nous n'avons pas de places pour eux ! ». Je lui ai répondu que, justement, je m'apprêtais à voyager pour participer au Kinous (Congrès annuel International des émissaires du Rabbi) : quand j'arriverai au Ohel, au cimetière où repose le Rabbi, je prierai et demanderai une bénédiction pour que la mairie nous octroie un bâtiment et que nous trouvions l'argent nécessaire pour le rénover et l'aménager comme il convient.

Une fois arrivé à New York, le vendredi, je me rendis avec tous les Chlou'him au Ohel et priai pour la réussite de notre école et du projet qui nous tenait tant à cœur. Et puisque déjà je demandai, j'ajoutai que je souhaitais que tout ceci se passe de la meilleure façon possible, sans tracas de bureaucratie, de dettes et autres soucis inutiles.

Nous avons passé un Chabbat extraordinaire en compagnie de centaines d'autres Chlou'him venus du monde entier et je retournai dimanche matin très tôt au Ohel pour prier calmement. Effectivement, à cette heure-là, l'endroit était pratiquement vide, je n'y croisai qu'une seule personne, le Rav Mordekhaï Kanelsky du New Jersey : nous ne nous connaissions pas mais nous nous sommes évidemment poliment salués. Je l'ai revu par la suite alors qu'il dirigeait avec brio un atelier à l'attention des participants au Kinous et j'en ai profité pour le féliciter de sa prestation très enrichissante.

- Merci, répondit-il. D'où venez-vous ? (Ce qui est la question presqu'automatique dans ce genre de rencontres internationales).
- Je viens de Jytomyr, en Ukraine, je m'appelle Wilheleim.
- Vraiment ? Jytomyr ? C'est incroyable ! Il y a quelques jours, un des fidèles de ma communauté m'a demandé si je connaissais quelqu'un à Jytomyr car c'est une communauté qu'il souhaite aider !
- Et pourquoi spécialement cette ville ?

Il s'avéra que la Fédération juive d'Ukraine avait formé un projet de jumelage avec des villes des États-Unis qui souhaitaient les aider à rebâtir des communautés fortes et dynamiques. La ville d'Elizabeth où habitait cet homme, Danny Kahane, était justement jumelée avec ma ville et il cherchait un contact pour mettre en place ce partenariat.

Je n'ai pas pu cacher ma stupéfaction : à peine deux jours auparavant, j'avais prié au Ohel, demandé au Rabbi sa bénédiction pour obtenir un bâtiment, me procurer des fonds pour les travaux et la mise en conformité pour une école et la bénédiction commençait à se réaliser devant mes yeux !

A mon retour à Jytomyr, j'ai informé la directrice que j'avais déjà trouvé le donateur et qu'il suffisait maintenant de trouver le bâtiment... Je lui proposai de nous rendre ensemble à la mairie pour rencontrer le fonctionnaire en charge des bâtiments de la ville. Madame Vadivarno nous a écoutés attentivement et chaleureusement. Je lui racontai la bénédiction qui avait commencé à se concrétiser avec cette aide providentielle. A l'époque, j'ignorai qu'elle était juive et je ne l'ai appris que des années plus tard : d'ailleurs son petit-neveu étudia par la suite dans notre école...

Moins d'un mois plus tard nous avons reçu un immense bâtiment de deux mille mètres carrés ! Je contactai immédiatement le donateur américain et il nous fit effectivement parvenir le premier financement qui nous permit de partir d'un bon pied dans cette aventure. D'autres donateurs voulurent avoir le mérite de participer à ce projet et, par la suite, le philanthrope Lev Leviev s'engagea à nos côtés et nous avons même pu acheter le bâtiment.

Comme je l'avais demandé au Rabbi, l'obtention, les travaux et finalement l'achat du bâtiment s'étaient passés de façon complètement surnaturelle, sans que j'aie besoin de m'engager dans des prêts bancaires et toutes les complications que cela implique.

A nous d'agir comme il convient et D.ieu répond de Sa main ouverte, large et débordante de la meilleure façon possible.

(Depuis qu'a éclaté la guerre avec la Russie, Rav Wilheleim partage son temps entre sa communauté de Jytomyr et les fidèles qui ont choisi de s'installer à Ashkelon en Israël, avec les anciens pensionnaires de l'orphelinat juif.)

Si'hat Hachavoua N° 2079
Traduit par Feiga Lubecki

• JEUDI 19 NOVEMBRE – 9 KISLEV

Mitsva positive n° 201 : Il s'agit du commandement nous incombant d'autoriser le salarié à consommer, après avoir terminé son travail, des produits dont il s'occupe, à condition que ces produits adhèrent à la terre.

• VENDREDI 20 NOVEMBRE – 10 KISLEV

Mitsva négative n° 267 : C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger pendant son travail l'un des produits du sol dont il s'occupe.

Mitsva négative n° 268 : C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger davantage, parmi les produits se trouvant à l'endroit où il travaille, que ce qu'il a besoin pour s'alimenter.

• SAMEDI 21 NOVEMBRE – 11 KISLEV

Mitsva négative n° 219 : Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

Mitsva positive n° 244 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.



ETINCELLES DE MACHIA'H

JUSTE UN PETIT MOMENT

Faisant référence à la venue de Machia'h, D.ieu annonce (Isaïe 24:7) : « Pour un petit moment, Je t'ai abandonné mais avec une grande miséricorde Je te rassemblerai ». Le rapport établi par ce verset entre « le petit moment » d'abandon et la « grande miséricorde » doit être analysé plus attentivement.

De fait, le message est important. Ce texte signifie que, lorsque Machia'h viendra, et que la Miséricorde divine sera manifeste, chacun verra que la durée totale de l'exil n'aura finalement été qu'un « petit moment ».

(d'après Séfer Hamaamarim 5700, p. 10) H.N.

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées - 75008 Paris | Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Wagram éditions : 8, rue Salvador Allende - 95870 Bezons | Tiré à 25.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 28.000 ex | ISSN 1762 - 5440

LA HALAKHA
de la semaine

QUELQUES CONSEILS POUR L'ÉDUCATEUR

- L'éducateur doit ressentir qu'il est en train de sauver une génération. Son travail n'est pas motivé par le besoin de Parnassa (gagner sa vie) mais par un idéal : il a entre ses mains l'avenir de l'élève.

- Il enseigne à l'enfant du Roi et c'est une responsabilité merveilleuse autant qu'exigeante.

- La base de l'éducation doit être Ahavat Israël, l'amour d'un autre Juif qu'on rapproche de la Torah.

- Le professeur doit être un exemple vivant pour ses élèves. Même en-dehors de la classe, même dans ses moments libres, il reste l'éducateur que l'élève considère avec respect car il se conduit correctement et vit conformément à la Torah qu'il enseigne, à tout instant.

- De temps en temps, il relira les Lois sur l'Etude de la Torah (Rambam, Choul'hane Aroukh...) pour bien s'en imprégner ; de plus, il participera à des cours et congrès etc. pour se perfectionner et acquérir de nouvelles perspectives.

F.L. (d'après Ha'hinoukh Vehame'hanekh - Rav Haïm Morde'haï Hodakov)

LEADER CASH
Du choix et des prix bas !
MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ
- Paris 16è : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17è : 13 rue Brémontier et 40 rue Guersant
- Paris 19è : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av.du Ml de Lattre de Tassigny
- 95350 S. Brice sous Forêt : 2 rue René Cassin Nouveau
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA
TRATTORIA ITALIENNE
Sous le contrôle du Beth Din de Paris
Halavi
73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74
Halavi
3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76
Bassari
98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

GRANDE SOIRÉE 'HASSIDIQUE
Youd tetH KISLEV
ROCH HACHANA DE LA 'HASSIDOUT
Jour de la libération du RABBI CHNÉOR ZALMAN
auteur du Tanya et du Choul'han Arou'h
www.19Kislev.fr
LIEU D'EXCEPTION :
CIRQUE PHENIX
Place Cardinal-Lavigerie
Paris 12e • Mº Liberté
lundi 30 NOV. 2026
À 20h
Sur le thème :
LE RÉVERBÈRE
"Un 'Hassid est un allumeur de réverbères".
Si'ha du 13 Tamouz 5722
EN CONCERT :
SHLOMO COHEN
Accompagné par l'orchestre de Ami Cohen
BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE
8 Rue Lamartine - 75009 Paris • 01 45 26 87 60 • www.loubavitch.fr

SIMMONS
Matelas avec Zip
Une literie faite pour vos nuits
6 magasins en Île-de-France
Vincennes 94 – 53 rue de Fontenay
Paris 11 - Jules Ferry – 12 Bd Jules Ferry
Paris17 - Courcelles – 115 rue de Courcelles
Paris 16 - Victor Hugo – 137 avenue Victor Hugo
Paris 20 - Pyrénées – 342 rue des Pyrénées
Paris 6 - Vaugirard – 53 rue de Vaugirard
Matelas - Sommier - Oreiller - Couette
01 41 77 30 50 01 45 72 46 81

DRAY
Les grandes marques à petits prix !
Appareils électroménager
Avec fonction Shabbat
4 magasins en Île-de-France
Blanc Mesnil 93 – 6 Av. Albert Einstein
Vélizy 78 – Centre Co. L'Usine & Maison
Pierrelaye 95 – 5 rue Fernand Léger
Boulogne 92 – 101 Av. Ed. Vaillant
Suivez-nous Sur Instagram !
Service livraison Paiement 4 x sans frais

EPO GOLD
ACHAT & VENTE
DÉBRIS D'OR
PIÈCES D'OR
LINGOTS D'OR
ARGENTERIES
BIJOUX SIGNÉS
MONTRES DE LUXE
DIAMANTS
PAIEMENTS PAR VIREMENTS INSTANTANÉS
DÉPLACEMENTS À DOMICILE
3 ADRESSES
112 rue de Richelieu 75002 Paris
47 rue Vivienne 75002 Paris
89 rue de la Pompe 75116 Paris
01 42 96 29 41
06 24 46 35 19

בס"ד
GARAGE DIRECT AUTO
VENTE DE VÉHICULES
CARROSSERIE PEINTURE MÉCANIQUE
15 véhicules de courtoisie
Borne de recharge rapide sur place
Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicule hybride et électrique (norme NF C18-550)
FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)
Demandez Shmouel
07 62 00 60 99 01 57 42 57 42
A votre service depuis plus de 30 ans

Maintien & Aide à domicile
• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances
AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.